

Compromis de vente fond de commerce

Par Vivien_old, le 04/11/2007 à 18:24

je suis vendeur d'un fond de commerce restaurant lic 4 et je me suis adressé à une agence immobilière qui a fixé un prix sans consulter les bilans comptables. Elle a trouvé des acquéreurs avec qui j'ai signé un compromis de vente . Or ayant consulté à postériori mon expert comptable et mon notaire, ces deux sont formels et ne veulent pas s'engager dans la vente car le prix est dérisoire par rapport aux bilans et je risque un controle fiscal pour dessous de table. En effet, cette agence n'esp pas compétente en la matière. Mais je me suis adressée à elle car je vendais aussi les murs. Que puis je faire pour casser ce compromis? les acheteurs ayant fondé une SCI seront dans le même cas que moi et sont d'accord avec moi.